

UNIVERSITE LILLE 3  
Faculté des Humanités  
Département Sciences du langage  
Année universitaire 2017-2018

**LICENCE**  
**SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**MENTION**  
**SCIENCES DU LANGAGE**



## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| Présentation de la faculté des Humanités et du Département Sciences du Langage ..... | p.4  |
| L'équipe de direction et administrative .....  | p.6  |
| Dates de rentrée .....   | p.7  |
| Calendrier universitaire .....   | p.8  |
| Informations pratiques et pédagogiques .....   | p.9  |
| Plagiat .....  | p.12 |
| Descriptifs de la licence .....  | p.14 |
| Licence 1 SdL .....  | p.18 |
| Parcours Linguistique Générale et Outillée (parcours type) .....                     | p.21 |
| Parcours LG&O option Professorat des écoles .....                                    | p.25 |
| Parcours Français Langue Etrangère ou seconde (FLE) .....                            | p.29 |
| Parcours Langue des Signes Française (LSF) .....                                     | p.32 |
| Modalités de contrôle des connaissances .....  | p.36 |
| Bibliothèques .....  | p.41 |
| Etudiants en situation de handicap .....   | p.42 |
| Etudiants salariés .....   | p.42 |
| Mobilité internationale Erasmus .....  | p.43 |
| Règles de progression en licence .....   | p.44 |
| C2I .....  | p.45 |
| Lansad .....   | p.46 |
| Services à l'étudiant .....  | p.47 |
| Prevention du harcèlement sexuel .....   | p.48 |

## **La FACULTE DES HUMANITÉS**

Le département « Sciences du langage » est l'un des cinq départements de la faculté des « Humanités », avec le département « Arts », le département « Langues et cultures antiques » (LCA), le département « Lettres modernes » et le département « Philosophie ». Quatre laboratoires de recherche sont associés à la faculté des Humanités : Alithila ; le CEAC ; Halma ; Savoirs, Textes, Langage (STL). Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans les formations du département « Sciences du langage » mènent tous leurs recherches dans ce dernier laboratoire.

La faculté des Humanités compte près de 4000 étudiants et met à votre disposition un fonds documentaire de 100 000 titres répartis dans plusieurs espaces-bibliothèques.

Le département « Sciences du langage » est votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne l'accueil et la gestion de vos formations (emplois du temps, contrôles des connaissances, stages...).

Je suis toutefois à votre disposition pour tout autre point ou question.

À toutes et tous, je souhaite une excellente année universitaire 2017-2018, couronnée de succès académique sans oublier une vie étudiante et culturelle riche des multiples possibilités qu'offre la faculté des humanités et plus largement l'Université Lille 3 à ses étudiantes et étudiants.

Georgette Dal  
Directrice de la faculté des Humanités

## LE DEPARTEMENT « SCIENCES DU LANGAGE »

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiants intéressés par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, à partir de la deuxième année de licence, plusieurs parcours sont proposés. Soit un parcours d'approfondissement en linguistique, soit des parcours d'ouverture. Il s'agit de blocs d'enseignement complémentaires qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels : enseignement du français langue étrangère, langue des signes, métiers de l'enseignement. Les 4 parcours proposés sont présentés en détails dans la suite de ce guide.

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Linguistique fondamentale et de corpus, Interprétariat LSF/Français, Lexicographie, terminologie et traitement automatique des corpus ou l'un des trois parcours de Didactique des langues et des cultures : Français langue étrangère ou langue seconde, Anglais langue vivante étrangère, Français langue seconde pour public sourd. Les étudiants intéressés par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignants chercheurs du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

C'est dès la première année que se construit votre projet personnel de formation.

Je vous invite donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de ce guide pour en avoir un aperçu global. Soyez curieux, prenez une part active à votre formation dans les différents choix qui s'offriront à vous. L'équipe des enseignants du département est à l'écoute, et sera très attentive à tous les retours que vous pourrez lui adresser concernant le contenu de cette licence Sciences du Langage.

Annie Risler

Directrice du département « Sciences du Langage »

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE

### **Directrice du département :**

Annie Risler, [annie.risler@univ-lille3.fr](mailto:annie.risler@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 68.87

Bureau : B1.670

### **Responsable administrative :**

Audrey Choquet, [audrey.choquet@univ-lille3.fr](mailto:audrey.choquet@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 60 52

Bureau : B0.658

### **Secrétariat pédagogique et accueil :**

Anne Martel,  
[anne.martel@univ-lille3.fr](mailto:anne.martel@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 61 14

Bureau : B0.656

Gaëlle Giraudot,  
[gaelle.giraudot@univ-lille3.fr](mailto:gaelle.giraudot@univ-lille3.fr)

Tel : 03 20 41 72 30

Bureau B0.654

**Horaires : Lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h**

### **Responsable de la mention**

#### **Responsable de la L2 et de la L3**

Gerhard Schaden  
[gerhard.schaden@univ-lille3.fr](mailto:gerhard.schaden@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 67 69

Bureau : B1.672

#### **Responsable de la L1 :**

Fayssal Tayalati,  
[fayssal.tayalati@univ-lille3.fr](mailto:fayssal.tayalati@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 66 98

Bureau : B1.665

### **Responsable Handicap pour le département :**

Nathalie Gasiglia  
[nathalie.gasiglia@univ-lille3.fr](mailto:nathalie.gasiglia@univ-lille3.fr)

Tél. : 03 20 41 66 61

Bureau : B1 662

### **Responsable Relations Internationales (RI) pour le département :**

Katia Paykin :  
[katia.paykin-arroues@univ-lille3.fr](mailto:katia.paykin-arroues@univ-lille3.fr)

Bureau A3.332

Toutes les coordonnées des enseignants de SDL : ici

## DATES DE REUNIONS DE RENTREE DE LICENCE

### **Licence 1**

**Date :** 06/09/2017

**Horaire :** 10h

**Lieu :** amphi B2

#### **Programme :**

Message de la directrice

Présentation de l'équipe enseignante et administrative

Présentation de la formation, du déroulement de l'année universitaire, du calendrier dans les cours

Visite des locaux (secrétariat)

Explication de la procédure d'inscription

*Test de positionnement en anglais mercredi 6 après midi*

*Réunion d'information sur les options de L2 le 12 septembre à 9h (salle à préciser)*

### **Licence 2**

**Date :** 06/09/2017

**Horaire :** 14h00

**Lieu :** amphi B2

#### **Programme :**

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'inscription dans les cours à choix

Information sur les modalités d'évaluation

### **Licence 3**

**Date :** 06/09/2017

**Horaire :** 15h30

**Lieu :** amphi B2

#### **Programme**

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'inscription dans les cours à choix

Information sur les modalités d'évaluation

### **Options transversales et parcours**

Réunion de rentrée parcours et option FLE en L3 : 6 septembre 17h : amphi B2

Réunion de rentrée parcours et options LSF le 6 septembre à 16h pour les L2 et 17h pour les L3 : salle B1.406

Réunion UE10 : 12 septembre à 10h pour les L2 et 11 h 13(salle à préciser)

Réunion de rentrée option transversale Professorat des Ecoles : 12 septembre 10h (salle à préciser)

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>CALENDRIER LICENCE 2017-2018</b> |
|-------------------------------------|

***Semestre impair***

---

***Semestre 1 licence et master*** : du 18 septembre au 15 décembre

***Vacances de Toussaint*** : du 30 octobre au 06 novembre matin

***Vacances de Noel*** : du 22 décembre soir au 08 janvier matin

***Contrôles continus de fin de semestre*** : du 18 décembre au 22 décembre

***Contrôles terminaux 1<sup>ère</sup> session semestre impair*** : du 8 janvier au 13 janvier

***Session 2 semestre impair*** : 11 juin au 16 juin

***Semestre pair***

---

***Semestre pair*** : du 15 janvier au 13 avril

***Pause pédagogique d'hiver*** : du 26 février au 5 mars matin

***Vacances de Pâques*** : du 20 avril soir au 7 mai matin

***Contrôles continus de fin de semestre*** : 16 avril au 20 avril

***Contrôles terminaux session 1 semestre pair*** : du 7 mai au 15 mai

***Session 2 semestre pair*** : du 20 juin au 28 juin



**Pour les nouveaux inscrits à Lille 3 :**

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).

Vous devez faire une 1<sup>ère</sup> connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :  
à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prénom.nom@etu.univ-lille3.fr)

à la plateforme moodle

aux actualités de l'université

à l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

à la validation de vos UE10 intégration et culture numérique

à l'inscription dans les groupes (voir ci-dessous).

**À qui s'adresser ?**

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Martel ou Mme Giraudot : voir ci-dessous la présentation du secrétariat page 10.

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser au responsable de la Licence (Gerhard Schaden : gerhard.schaden@gmx.net), notamment pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou doubles licences, ou pour tout type de problème particulier.

- Si vous êtes étudiant en L1, votre interlocuteur privilégié est le référent L1 : Fayssal Tayalati (fayssal.tayalati@univ-lille3.fr)

- Pour les questions plus particulièrement liées aux parcours (« Français Langue Etrangère », « Langue des Signes Française », ou « Linguistique Générale et Outillée »), vous pouvez également vous adresser aux responsables de ces trois parcours :

**- Français Langue Étrangère :**

Emmanuelle CANUT (emmanuelle.canut@univ-lille3.fr )

**- Langue des Signes Française :**

Georgette DAL (georgette.dal@univ-lille3.fr)

Annie RISLER (annie.risler@univ-lille3.fr)

**- Linguistique générale et outillée**

Gerhard SCHADEN (gerhard.schaden@gmx.net)

- Vous pouvez également vous adresser au SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions plus générales.

**Le secrétariat** est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : [www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3](http://www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3) mais aussi sur le cours moodle « secrétariat licence SDL » et éventuellement celui sur les options transversales et UE9 LSF et de consulter le site du département : <https://www.univ-lille3.fr/ufr-humanites/sciences-langage> pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

**Que peut-on obtenir à l'accueil ? Quelques exemples :**

- Un relevé de notes en fin d'année ou, si besoin, en fin de semestre
- Un certificat de scolarité
- Un guide des études
- Les emplois du temps (affichage hebdomadaire)
- Des polycopiés mis à disposition par les enseignants
- Un dossier de demande de dispense
- Renseignements divers : contacts avec les enseignants, orientation vers les différents services de l'université (Scolarité, Validation d'acquis, etc.).

**Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?**

**1/ Inscription administrative** : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'Université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT). Taper <http://www.univ-lille3.fr/etudiant/inscription-reinscription/>

**Date limite : 20 septembre 2017. Nous vous conseillons de vous inscrire avant le 6 septembre.**

**2/ Inscription pédagogique** : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, pas de résultats ni de relevés de notes. Elle se

fait vers les mois d'octobre ou novembre pour le 1<sup>er</sup> semestre puis au cours du second semestre. Taper [www.univ-lille3.fr](http://www.univ-lille3.fr), puis cliquer sur ENT (en haut à droite de la page).

**3/ Inscription dans les groupes :** Vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues, et à partir du semestre 2, pour les UE10. Elles se feront via le module groupe sur votre ENT (notice explicative distribuée à la rentrée)

Ces trois inscriptions sont obligatoires. L'inscription administrative doit se faire impérativement avant le 20 septembre 2017.

La date limite de l'inscription pédagogique vous sera communiquée par différents moyens comme l'affichage au secrétariat, sur internet, sur moodle et sur la page Facebook du département.

### **Qu'est-ce qu'une UE ? Que sont les ECTS ?**

Un semestre comprend 10 UE. Une **UE** est une Unité d'Enseignement. Chaque UE vaut 3 crédits **ECTS** (European Credit Transfer System). Un semestre vaut 30 ECTS et la licence complète 180 ECTS.

Les ECTS facilitent la mobilité des étudiants d'un établissement à l'autre (en France, ou en Europe dans le cadre des échanges Erasmus).

### **Qu'est-ce qu'un double cursus ?**

L'étudiant a toujours la possibilité de suivre deux cursus en même temps. L'un des deux cursus est alors prioritaire : l'étudiant doit suivre l'intégralité des enseignements du cursus prioritaire et suivre les cours du 2e cursus si son emploi du temps le permet. Si son cursus prioritaire est extérieur au Département « Sciences du langage », l'étudiant doit fournir l'emploi du temps de ce cursus. Une dispense peut être accordée pour certaines UE après entretien avec le responsable de la licence.

## NOTE SUR LE PLAGIAT

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005), et constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université Lille 3 pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille 3 ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université Lille 3 s'est dotée d'une application anti-plagiat, et les enseignants en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiants de déposer leurs travaux sur la plate-forme *Compilatio*. En rendant un dossier ou un devoir maison, il vous sera également demandé de signer une déclaration sur l'honneur que votre travail n'est pas le fruit d'un plagiat.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera sur le renvoi en section disciplinaire, après consultation de la directrice de l'UFR, et selon la gravité du cas et les précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de soupçon de plagiat :

- 1) **Citez toujours vos sources**, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
- 2) **Utilisez les citations avec parcimonie**, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est

rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.

3) **Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées**, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.

4) **Rendez-vous sur le site consacré au plagiat**, réalisé par l'Université de Québec à Montréal (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>), et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez.

5) **Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille 3** pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants. Consultez l'onglet Campus, rubrique « Services et outils numériques ».

## PRESENTATION GENERALE

Depuis la rentrée universitaire 2014, l'université Lille 3 offre à ses étudiants un parcours complet de Sciences du Langage en licence.

Comme les autres licences offertes à Lille 3, la licence Sciences du Langage est basée sur le principe de spécialisation croissante. Ainsi, si la première année est commune à tout le monde, et n'implique a priori pas de spécialisation interne dans les sciences du langage, à partir de la deuxième année, un choix de parcours s'offre à nos étudiants (qui seront décrits plus bas). De plus, en dehors des enseignements disciplinaires en linguistique, nos étudiants assistent en première année à des cours à l'extérieur de notre département. Cela a trois raisons: premièrement, l'ouverture nous permet d'offrir des matières qui sont en relation avec les SdL, mais que nos enseignants ne peuvent pas assurer, dès la licence (par exemple, la sociologie, la sémiotique, l'histoire de la langue française, etc.). Deuxièmement, ces matières ont aussi comme but d'ouvrir l'esprit de nos étudiants envers d'autres disciplines, et d'autres approches. Troisièmement, elle permet à nos étudiants qui hésitent entre Sciences du langage et une autre filière d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 dans les sciences humaines et sociales.

Le second principe qui guide la licence SdL est celui d'une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompera progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) - mais toujours sous la supervision d'un enseignant - pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

En dehors des enseignements qui lui sont propres, la licence Sciences du Langage participe aussi à certaines options transversales de l'université, c'est-à-dire des enseignements structurés qui ne sont pas rattachés spécifiquement à un département unique<sup>1</sup>. Ainsi, à partir de la deuxième année, nos étudiants peuvent profiter des trois options transversales suivantes :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des signes française (LSF)
- Professorat des écoles (PE)

---

<sup>1</sup>Cela a comme conséquence que pour suivre une option Professorat des Écoles, Français Langue Étrangère ou Langue des Signes vous n'êtes pas obligé de choisir la licence sciences du langage ; d'autres licences de l'université vous donnent la même possibilité.

## **La L1**

La première année de la licence de Sciences du langage propose des enseignements dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous tous les aspects (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.). Les enseignements du premier et second semestre se répartissent en deux catégories :

- un socle de tronc commun qui constitue la base de la formation en sciences du langage offrant des connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles (français et autres). Ces enseignements, articulant connaissances théoriques et méthodologiques, fournissent des connaissances générales qui constituent des prérequis nécessaires pour suivre les enseignements de linguistique proposés en Licence 2 et 3 et préparer le choix des parcours.

- des enseignements optionnels, qui comportent :

- des cours proposés par d'autres départements (Lettres modernes, Philosophie, Sciences de l'éducation, etc.). Ces enseignements apportent des connaissances et une méthodologie propres à d'autres disciplines, mais qui peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue. Nous recommandons de choisir ces cours en gardant à l'esprit le choix des parcours à partir de la L2 (LSF, PE, etc.), mais aussi les projets professionnels, personnels et scientifiques des étudiants<sup>2</sup>.

- l'apprentissage d'une langue nouvelle, pour se confronter à des structures linguistiques qui ne correspondent pas à celles du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et "naturel"<sup>3</sup>.

Nos étudiants approfondissent, également, tout au long de la licence leurs connaissances en anglais, la langue de communication internationale par excellence. L'anglais est devenu indispensable à tout étudiant, puisque c'est dans cette langue que l'immense majorité des textes scientifiques est écrite.

Au deuxième semestre de la L1, la licence SdL propose une présentation des différents métiers et perspectives d'avenir qui peuvent être poursuivis au terme de la licence. Seront également présentés les parcours dont le choix s'imposera dès la L2.

## **La L2 et la L3**

Structurellement, la L2 et la L3 sont très similaires. C'est pour cela qu'elles seront

---

<sup>2</sup>Les cours de LSF en L1 apportent par exemple les pré-requis nécessaires à l'intégration du parcours LSF à partir de la L2.

<sup>3</sup>Si l'étudiant le souhaite, il est possible de continuer l'apprentissage de cette langue en L2 et L3.

présentées ici dans une même section.

À partir de la deuxième année, un étudiant peut ou bien continuer dans la visée de la première année, en poursuivant en linguistique générale et outillée, ou bien adjoindre au parcours type une spécialisation ou une coloration pré-professionnalisante dans un parcours transversal. La licence Sciences du langage offre trois différents types de spécialisations mutualisées avec d'autres formations de l'université, à savoir le Français Langue Étrangère (FLE), la Langue des Signes Française (LSF), et le Professorat des Écoles (PE).

Cette possibilité de spécialisation entraîne qu'il existe un tronc commun pour tous ceux qui sont inscrits en SdL, et des UE qui dépendent du choix de l'étudiant.

Le tronc commun se divise en deux UE obligatoires pour tous les étudiants (les UE1+2), et trois UE où les étudiants peuvent choisir dans une liste de cours, qui englobent des cours d'introduction dans des domaines des Sciences du langage (acquisition, pragmatique, etc.) et des cours d'approfondissement de matières déjà vues en L1 (phonologie, sémantique, syntaxe, morphologie). La motivation pédagogique de cette partition est de donner aux étudiants un bagage fondamental solide, tout en leur permettant de colorier leur licence en fonction de leurs intérêts et projets professionnels.

Il existe également la possibilité de suivre un cours à l'extérieur du département SdL - par exemple en philosophie, en anglais, Lettres Modernes, etc. - ou de continuer l'apprentissage de la langue commencée en L1.

Selon le parcours choisi, en L3, les étudiants pourront faire un stage ou un travail de recherche, en lien avec leur parcours et leur projet professionnel.

D'un point de vue technique, à partir de cette deuxième année, chaque étudiant devra choisir alors l'un des 3 parcours :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des Signes française (LSF)
- Linguistique Générale et Outillée (LG&O)
  - Parcours type
  - Option Professorat des Écoles (PE)

Le parcours LG&O est le seul à contenir lui-même deux sous-parcours, à savoir le parcours type et l'option PE.

Lors de l'inscription administrative en L2 ou L3 SdL, un étudiant doit obligatoirement spécifier le parcours choisi. Une option éventuelle (en cas du parcours LG&O) sera spécifiée lors du choix des groupes dans le cadre de la réunion de prérentrée. Le choix de l'option "Professorat des Écoles" requiert donc qu'un étudiant choisisse lors de l'inscription administrative le parcours LG&O ; il spécifiera lors de la prérentrée son inscription dans les groupes PE.



Selon les choix de parcours et d'option, la licence Sciences du langage permet aux étudiants une poursuite d'études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement et de la formation (formateur français langue étrangère ; enseignant de LSF ; professeur des écoles...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/Français, de l'édition, de la communication...

### **L'enseignant référent de L1**

Un dispositif de suivi spécifique des étudiants de première année a été mis en place par l'université. Il est assuré par l'enseignant référent de L1. Celui-ci reçoit tout étudiant sur simple demande pour un entretien personnalisé. C'est à lui que vous devez vous adresser en priorité si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études. Il dressera avec vous le bilan de votre année si vous le souhaitez ou en cas de difficulté.

L'enseignant référent pour la L1 est Fayssal Tayalati : fayssal.tayalati@univ-lille3.fr

### **Vous êtes étudiants en L1, vous aurez accès à du tutorat**

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiants de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignants, des étudiants plus avancés du département des Sciences du Langage, sélectionnés en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

| SEMESTRE 1  | Enseignants   |
|---|---|
| <b>UE1</b> : Linguistique générale 1  | V Mariscal  |
| <b>UE2</b> : Sémantique 1   | F. Tayalati et MS Pausé   |
| <b>UE3</b> : Syntaxe 1  | A. Balvet et MS Pausé   |
| <b>UE4</b> : Phonétique/phonologie 1  | A Jatteau   |
| <b>UE5</b> : Morphologie 1  | D Amiot et D Tribout  |
| <b>UE6-UE7</b> : (2 cours au choix dans la liste suivante)<br>Dictionnaire et enseignement<br>Roman des 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup><br>Initiation à la logique<br>Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien<br>Introduction aux didactiques<br>Psychologie du développement et des apprentissages<br>Civilisation de la Grèce antique<br>Rhétorique : « s'exprimer »<br>Histoire des supports d'information<br>Notion de culture en sciences sociales<br>Initiation à l'histoire culturelle<br>Introduction aux sciences sociales<br>Psychologie générale et différentielle (compte pour 2 cours)<br>Psychopathologie (compte pour 2 cours)<br>Latin non débutant / Grec non débutant<br>Allemand non débutant / Espagnol non débutant /<br>Italien non débutant<br>LSF non débutant<br>Français langue étrangère (pour les non francophones) | Voir Lettres Modernes<br>Voir Lettres Modernes<br>Voir Philosophie<br>Voir Philosophie<br>Voir Sciences de l'éducation<br>Voir Sciences de l'éducation<br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir Sciences info et documentation<br>Voir Sciences info et documentation<br>Voir Culture<br>Voir Culture<br>Voir Psycho<br>Voir Psycho<br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir Lansad<br><br>Voir SdL<br>Voir DEFI |
| <b>UE8</b> : Langue vivante nouvelle ( <i>1 langue au choix</i> )<br>Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois ; Persan ;<br>Polonais ; Tchèque ; Sanskrit<br>Latin ; Grec ancien<br>LSF   | Voir Lansad<br><br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir SdL  |
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : Anglais   | D Hunter et J Lindores  |
| <b>UE10</b> : Intégration   | Organisée par l'université  |

| SEMESTRE 2   | Enseignants  |
|--|--|
| <b>UE1</b> : Linguistique générale 2   | V Mariscal   |
| <b>UE2</b> : Sémantique 2  | G Schaden  |
| <b>UE3</b> : Syntaxe 2   | F Tayalati   |
| <b>UE4</b> : Phonétique/phonologie 2   | C Patin  |
| <b>UE5</b> : Morphologie 2   | D Tribout  |
| <b>UE6-UE7</b> : (2 cours au choix dans la liste suivante )<br>Orthographe et enseignement<br>Initiation au genre de l'essai (16ème-20ème)<br>Histoire et philosophie des sciences<br>Philosophie générale<br>Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien<br>Sociologie de l'éducation et de la formation<br>Histoire de l'école en France<br>Civilisation de Rome antique<br>Rhétorique : « argumenter »<br>Psychologie du développement (compte pour 2 UE)<br>Psychologie sociale (compte pour 2 UE)<br>Histoire et épistémologie de la psychologie<br>Histoire des supports d'information<br>Introduction aux sciences sociales<br>Histoire culturelle<br>Médias cultures et société<br>Latin non débutant / Grec non débutant<br>Allemand / Espagnol ou Italien non débutant<br>LSF non débutant<br>Français langue étrangère (pour non francophones) | G Dal<br>Voir Lettres Modernes<br>Voir Philosophie<br>Voir Philosophie<br>Voir Philosophie<br>Voir Sciences de l'éducation<br>Voir Sciences de l'éducation<br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir Psychologie<br>Voir Psychologie<br>Voir Psychologie<br>Voir SID<br>Voir SID<br>Voir Culture<br>Voir Culture<br>Voir Lansad<br><br>Voir SdL<br>Voir DEFI |
| <b>UE8</b> : Langue vivante nouvelle ( <i>même langue qu'au S1</i> )<br>Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois<br>Persan ; Polonais ; Tchèque ; Sanskrit<br>Latin ; Grec ancien<br>LSF   | Voir Lansad<br><br>Voir Langues et cultures antiques<br>Voir SdL   |
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais  | D Hunter et J Lindores   |
| <b>UE10</b> : ( <i>les deux cours sont obligatoires</i> )<br>Découverte des métiers des SdL<br>Culture numérique   | G Dal<br>Via l'ENT   |

**L2-L3 PARCOURS LINGUISTIQUE GENERALE ET OUTILLEE**  
**(parcours-type, sans option)**

**Semestre 3 LG&O**

**UE1** : Théories linguistiques : K Paykin

**UE2** : Linguistique comparée : A Carlier

**UE3 à 6** : Fondamentales

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : E Soroli

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : N Gasiglia

Phonologie contemporaine A Jatteau

Bases sémantiques de la catégorisation : F Tayalati

Analyse du discours : V Mariscal

**UE7 et 8**: Ouvertures : *1 cours dans la liste des cours proposés ci-dessous\**

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE10** : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous\*\**

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

**\* Cours d'ouverture :**

**UE7 et UE8**

Ancien français (voir LM)

Initiation à la logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais 1 (voir Angellier)

Renforcement linguistique en anglais 2 (voir Angellier)

**UE8**

LSF niveau A2/LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**\*\* UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen, pratiques et expression artistiques

C2I

Maîtrise rédactionnelle

Atelier de la voix Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction

Concours d'éloquence

Ouverture vers le monde de la tradition orale

Atelier théâtre en anglais

Cinéma anglophone

Antiquité et numérique

Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/>

## Semestre 4 LG&O

**UE1** : Théories Linguistiques 2 : V Mariscal

**UE2** : Linguistique comparée 2 : K Paykin et F Tayalati

**UE3 à 6** : Fondamentales :

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : E Canut

Morphologie 3 : formation des mots : D Amiot

Enonciation : V Mariscal

Psycholinguistique - Processus de haut niveau et construction du sens : E Soroli

Pensée et langage (Language and Thought) K Paykin

Sociolinguistique : S Babault

**UE7 et 8** : Ouverture : *1 cours à prendre dans la liste des cours proposés ci-dessous*

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE10** : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous\*\**

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

**\* Cours d'ouverture :**

**UE7 et 8**

Ancien français (voir LM)

Logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais (voir

Angellier)

**UE8**

LSF niveau A2 / LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, Grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**\*\* UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen

Pratiques et expression artistiques

C2I

Expérience et mobilité internationale

Pratique d'écriture

Excellence à l'oral 2

Atelier théâtre en anglais

Culture visuelle Espagne /Amériques

Antiquité et numérique

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10>

réunion de présentation des UE10 le 9 septembre à 12h30 amph B4

## Semestre 5 LG&O

**UE1** : Linguistique diachronique : Jasper

**UE2** : Méthodologie : D Amiot, D Tribout

**UE3 à 6** : Fondamentales :

Pragmatique : G Schaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : E Soroli

Temporalité : Temps, aspect et modalités : V Mariscal

Etudes sur corpus : D Tribout

Syntaxe de la phrase complexe : K Paykin

**UE 7et 8** : Fondamentales et liste de cours ci-dessous\*

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE10** : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous\*\**

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

**\* Cours d'ouverture :**

**UE7 :**

Renforcement linguistique en anglais : pragmatique

Renforcement linguistique en anglais 2  
Initiation à la logique

**UE8 :**

Histoire de la langue à partir d'un corpus

LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Italien non débutant (si non débutant suivi en

L1 et en L2)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Latin niveau 3 / Grec ancien niveau 3aire

**\*\* UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen

Pratiques et expression artistiques

Activités sportives

Maîtrise rédactionnelle

Atelier de la voix

Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction

Improvisation écrite

Concours d'éloquence

Ouverture vers le monde de la tradition orale

Pratiques artistiques en espagnol : théâtre

Antiquité et numérique

Pratique d'écriture

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/>

|                            |
|----------------------------|
| <b>Semestre 6 LG&amp;O</b> |
|----------------------------|

|   |
|---|
| <b>UE1</b> : Linguistique variation / statistiques : A Balvet |
|---|

|  |
|--|
| <b>UE2</b> : Formalismes linguistiques : D Tribout |
|--|

|                                |
|--------------------------------|
| <b>UE3 à 6</b> : Fondamentales |
|--------------------------------|

|  |
|--|
| Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia |
|--|

|  |
|--|
| Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati |
|--|

|                              |
|------------------------------|
| Neurolinguistique : E Soroli |
|------------------------------|

|                                     |
|-------------------------------------|
| Grammaire de construction : D Amiot |
|-------------------------------------|

|                                   |
|-----------------------------------|
| Constitution de corpus : A Balvet |
|-----------------------------------|

|  |
|--|
| <b>UE 7 et 8</b> : Fondamentales et liste de cours ci-dessous* |
|--|

|   |
|---|
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard |
|---|

|               |
|---------------|
| <b>UE10</b> : |
|---------------|

|   |
|---|
| Stage ou Travail encadré de recherche+Module Culture numérique via l'ENT<br>(obligatoire) |
|---|

**\* Cours d'ouverture :**

**UE7 :**

Renforcement linguistique en anglais

Logique

**UE8 :**

Histoire de la langue à partir d'un corpus

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Linguistique : topics

LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)

en L1 et en L2)

Latin niveau 3

Italien non débutant (si non débutant suivi en

Grec ancien niveau 3

L1 et en L2)

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

Espagnol non débutant (si non débutant suivi



### Parcours LG&O option Professorat des écoles

Ce parcours pré-professionnalisant est plus spécifiquement ouvert aux étudiants intéressés par le professorat des écoles et la poursuite en master enseignement premier degré (MEEF 1<sup>er</sup> degré). Il comporte 4 UE dédiées à l'enseignement, pendant les 4 semestres, sur les UE 6/7/8/10.

Plus d'information sur le parcours Professorat des écoles (PE), et notamment les listes de cours à choisir parmi les différents blocs disciplinaires, disponibles sur la page :

<https://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/options-ouverture/>

Attention aucun cours qui a un équivalent dans la formation des sciences du langage, dans le tronc commun des L2/L3 ou en L1 ne peut être validé en cours de PE

### Semestre 3 parcours LG&O option professorat des écoles

|  |
|--|
| <b>UE1</b> : Théories linguistiques : K Paykin   |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée : A Carlier   |
| <b>UE3 à 4</b> : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants :</i><br>Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : E Soroli<br>Langage et évolution : G Schaden<br>Lexicologie : N Gasiglia<br>Phonologie contemporaine : A Jatteau<br>Bases sémantiques de la catégorisation : F Tayalati<br>Pragmatique : G Schaden<br>Analyse du discours : V Mariscal |
| <b>UE5</b> : Fondamentales : <i>1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou LSF (si débuté en L1) ou FLE/ FOU (français langue étrangère, sur objectifs universitaires)</i>  |
| <b>UE6</b> : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : <i>1 cours du bloc à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>   |
| <b>UE7</b> : Option PE : Didactique et acquisition : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>   |
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard  |
| <b>UE8 et 10</b> : Option PE :<br><i>2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :</i><br>Lettres et expression littéraire<br>Langue française<br>Histoire – géographie   |

Aide à l'insertion professionnelle  
Médiation culturelle et artistique et scientifique  
Accompagnement des publics à besoin spécifiques  
+ **UE10** : *Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

**Semestre 4 parcours LG&O option professorat des écoles**

**UE1** : Théories Linguistiques 2 : V Mariscal

**UE2** : Linguistique comparée 2 : K Paykin et F Tayalati

**UE3 à 4** : Fondamentales : 2 *cours à choisi parmi les cours suivants* :

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : E Canut

Morphologie 3 : formation des mots : D Amiot

Enonciation : V Mariscal

Psycholinguistique - Processus de haut niveau et construction du sens : E Soroli

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : S Babault

**UE5** : Fondamentales : 1 *cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou FLE/FOU (si suivis au S3)*

**UE6** : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 *cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE*

**UE7**: option PE : Didactique et acquisition : 1 *cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE*

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE8 et 10** : Option PE : 2 *cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc* :

Lettres et expression littéraire

Langue française

Histoire – géographie

Aide à l'insertion professionnelle

Médiation culturelle et artistique et scientifique

Accompagnement des publics à besoin spécifiques

+ **UE10** : *module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

|   |
|---|
| <b>Semestre 5 parcours LG&amp;O option professorat des écoles</b> |
|---|

|   |
|---|
| <b>UE1</b> : Linguistique diachronique : J Vanaeger |
|---|

|  |
|--|
| <b>UE2</b> : Méthodologie : D Amiot, D Tribout |
|--|

|   |
|---|
| <b>UE3à 4</b> : Fondamentales : 2 cours à prendre dans la liste A : |
|---|

|                         |
|-------------------------|
| Pragmatique : G Schaden |
|-------------------------|

|   |
|---|
| Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : E Soroli |
|---|

|   |
|---|
| Temporalité : Temps, aspect et modalités : V Mariscal |
|---|

|                               |
|-------------------------------|
| Etudes sur corpus : D Tribout |
|-------------------------------|

|  |
|--|
| Syntaxe de la phrase complexe : K Paykin |
|--|

|  |
|--|
| <b>UE5</b> : Fondamentales 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou LSF et langue vivante 2 (si débutée en L1) ou FLE/ FOU ( français langue étrangère, sur objectifs universitaires) |
|--|

|   |
|---|
| <b>UE6</b> : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE |
|---|

|   |
|---|
| <b>UE7</b> : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE |
|---|

|   |
|---|
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard |
|---|

|                                |
|--------------------------------|
| <b>UE8 et 10</b> : Option PE : |
|--------------------------------|

|  |
|--|
| 2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc : |
|--|

|                                  |
|----------------------------------|
| Lettres et expression littéraire |
|----------------------------------|

|                  |
|------------------|
| Langue française |
|------------------|

|                       |
|-----------------------|
| Histoire – géographie |
|-----------------------|

|                                    |
|------------------------------------|
| Aide à l'insertion professionnelle |
|------------------------------------|

|  |
|--|
| Médiation culturelle et artistique et scientifique |
|--|

|  |
|--|
| Accompagnement des publics à besoins spécifiques |
|--|

|               |
|---------------|
| Mathématiques |
|---------------|

|   |
|---|
| + <b>UE10</b> : Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours |
|---|

|   |
|---|
| <b>Semestre 6 parcours LG&amp;O option professorat des écoles</b> |
|---|

|   |
|---|
| <b>UE1</b> : Linguistique variation / statistiques : A Balvet |
|---|

|  |
|--|
| <b>UE2</b> : Formalismes linguistiques : D Tribout |
|--|

|  |
|--|
| <b>UE3 à 4</b> : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants :</i> |
|--|

|  |
|--|
| Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia |
|--|

|  |
|--|
| Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati |
|--|

|                              |
|------------------------------|
| Neurolinguistique : E Soroli |
|------------------------------|

|                                     |
|-------------------------------------|
| Grammaire de construction : D Amiot |
|-------------------------------------|

|                                   |
|-----------------------------------|
| Constitution de corpus : A Balvet |
|-----------------------------------|

|   |
|---|
| <b>UE5</b> : Fondamentales : <i>1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou langue vivante 2 ou FLE/FOU (si suivis au S5)</i> |
|---|

|  |
|--|
| <b>UE6</b> : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i> |
|--|

|  |
|--|
| <b>UE7</b> : Option PE : Didactique et acquisition : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i> |
|--|

|   |
|---|
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard |
|---|

|                              |
|------------------------------|
| <b>UE8 et 10</b> : Option PE |
|------------------------------|

|   |
|---|
| <i>2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :</i> |
|---|

|                                  |
|----------------------------------|
| Lettres et expression littéraire |
|----------------------------------|

|                  |
|------------------|
| Langue française |
|------------------|

|                       |
|-----------------------|
| Histoire – géographie |
|-----------------------|

|                                    |
|------------------------------------|
| Aide à l'insertion professionnelle |
|------------------------------------|

|  |
|--|
| Médiation culturelle et artistique et scientifique |
|--|

|   |
|---|
| Accompagnement des publics à besoin spécifiques |
|---|

|               |
|---------------|
| Mathématiques |
|---------------|

|  |
|--|
| + <b>UE10</b> : <i>Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours</i> |
|--|

## PARCOURS FLE

Parcours pré-professionnalisant pour les étudiants qui veulent par la suite intégrer le master Didactique des Langues et envisagent de devenir formateur de français langue étrangère. Les enseignements spécifiques du parcours FLE débutent au S4 pour les UE 7/8/10

### Semestre 3 parcours FLE

**UE1** : Théories linguistiques : K Paykin

**UE2** : Linguistique comparée : A Carlier

**UE3 à 6** : Fondamentales : *4 cours à choisir parmi les cours suivants* :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : E Soroli

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : N Gasiglia

Phonologie contemporaine : A Jatteau

Bases sémantiques de la catégorisation : F Tayalati

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : V Mariscal

**UE8** : Fondamentales et ouverture : *1 cours dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture\**

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE10** : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous\*\**

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

#### \* Cours d'ouverture :

##### **UE7 et UE8**

Ancien français (voir LM)

Initiation à la logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais 1 (voir

Angellier)

Renforcement linguistique en anglais 2 (voir

Angellier)

##### **UE8**

LSF niveau A2/LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**\*\* UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel  
 Engagement citoyen, pratiques et expression artistiques  
 C2I  
 Maîtrise rédactionnelle  
 Atelier de la voix  
 Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction  
 Concours d'éloquence  
 Ouverture vers le monde de la tradition orale  
 Atelier théâtre en anglais  
 Cinéma anglophone  
 Antiquité et numérique  
 Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de toutes les UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/>

|                                |
|--------------------------------|
| <b>Semestre 4 parcours FLE</b> |
|--------------------------------|

|  |
|--|
| <b>UE1</b> : Théories Linguistiques 2 : V Mariscal   |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée 2 : K Paykin et F Tayalati  |
| <b>UE3 à 5</b> : Fondamentales : <i>3 cours à choisir parmi les cours suivants</i> :<br>Acquisition 2 : acquisition langue seconde : E Canut<br>Morphologie 3 : formation des mots : D Amiot<br>Enonciation : V Mariscal<br>Psycholinguistique - Processus de haut niveau et construction du sens : E Soroli<br>Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin<br>Sociolinguistique : S Babault |
| <b>UE6</b> : Fondamentales et ouverture : <i>1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture</i> *   |
| <b>UE7</b> : Didactique FLE 1 : Introduction à la didactique du FLE : S Babault et (à préciser)  |
| <b>UE8</b> : Linguistique FLE 1 : Cognition, corpus et activités didactiques : E Canut   |
| <b>UE9</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard  |
| <b>UE10</b> : Didactique de la prononciation : L Batjom<br>+ <i>Module culture numérique via l'ENT obligatoire</i>   |

**\* Cours d'ouverture :**

LSF niveau A2 / LSF niveau B1 / Latin niveau 2 ou 3 / Grec ancien niveau 2 ou 3 ( si suivi en L1)

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)/ FLE/FOU, langue débutée en L1

### Semestre 5 parcours FLE

**UE1** : Linguistique diachronique : J Vanaeger

**UE2** : Méthodologie : D Amiot, D Tribout

**UE3 à 6** : Fondamentales : 4 cours à choisir parmi les cours suivants :

Pragmatique : G Schaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : E Soroli

Temporalité : Temps, aspect et modalités : V Mariscal

Etudes sur corpus : D Tribout

Syntaxe 4 : la phrase complexe : K Paykin

**UE7** : Didactique FLE2 : Histoire des méthodologies en didactique:

**UE8** : Linguistique FLE 2 : L'ordre des mots 1 : G Schaden

**UE9** : Langues vivantes : anglais

**UE10** : Langue vivante nouvelle : Arabe, chinois, grec moderne, hongrois, persan, polonais, russe, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien , portugais (*1 au choix*)

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

### Semestre 6 parcours FLE

**UE1** : Linguistique variation / statistiques : A Balvet

**UE2** : Formalismes linguistiques : D Tribout

**UE3 à 6** : Fondamentales : 4 cours à choisir parmi les cours suivants :

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : D Amiot

Constitution de corpus : A Balvet

**UE7** : Didactique FLE 3 : Programmation didactique et méthodologique de documents écrits en FLE : J Delahaie

**UE8** : Linguistique FLE 3 : L'ordre des mots 2 : M S Pausé

**UE9** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE10** : poursuite de la langue vivante nouvelle +Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

## PARCOURS LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Parcours d'approfondissement ouvert aux étudiants ayant comme projet d'approfondir l'acquisition de la LSF, et de s'orienter vers l'interprétariat LSF/Français ou vers l'enseignement en LSF, et permettant la poursuite d'études en master interprétariat LSF/français, Didactique des langues Français langue seconde pour public sourd ou Master enseignement. Le parcours comporte 4 cours spécifiques pendant 4 semestres, sur les UE 7/8/9/10.

*Attention : l'accès au parcours en L2 est soumis à un pré-requis de niveau de langue, A1 acquis en LSF, et le nombre de places est limité.*

### Semestre 3 Parcours Langue des Signes Française

|   |
|---|
| <b>UE1</b> : Théories linguistiques : K Paykin  |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée : A Carlier  |
| <b>UE3 à 4</b> : Fondamentales : 2 cours à choisir parmi les cours suivants :<br>Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : E Soroli<br>Langage et évolution : G Schaden<br>Lexicologie : N Gasiglia<br>Phonologie contemporaine : A Jatteau<br>Bases sémantiques de la catégorisation : F Tayalati<br>Pragmatique : G Schaden<br>Analyse du discours : V Mariscal |
| <b>UE5</b> : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus ou parmi les cours d'ouverture *  |
| <b>UE6</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard   |
| <b>UE7</b> : Sociologie de la surdit  : J Dessaux   |
| <b>UE8</b> : Linguistique de la LSF : A Risler et P Houwenhagael  |
| <b>UE9</b> : Langue des signes :  |
| <b>UE10</b> : Langues des signes :<br>+ Module Culture num rique sur l'ENT obligatoire  |

#### \* Cours d'ouverture :

Allemand non d butant, Italien non d butant ou Espagnol non d butant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1)

LV2 d but e en L1

FLE/FOU



## Semestre 4 : Langue des Signes Française

|  |
|--|
| <b>UE1</b> : Théories Linguistiques 2 : V Mariscal   |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée 2 : K Paykin et F Tayalati  |
| <b>UE3 à 4</b> : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants</i> :<br>Acquisition 2 : acquisition langue seconde : E Canut<br>Morphologie 3 : formation des mots : D Amiot<br>Enonciation : V Mariscal<br>Psycholinguistique - Processus de haut niveau et construction du sens : E Soroli<br>Pensée et langage (Language and Thought) K Paykin<br>Sociolinguistique : S Babault |
| <b>UE5</b> : Fondamentales 3 et ouverture : <i>1 cours liste ou un cours d'ouverture*</i>  |
| <b>UE6</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard  |
| <b>UE7</b> : Education : scolarisation de l'enfant sourd : A Risler  |
| <b>UE8</b> : Linguistique de la LSF : A Risler   |
| <b>UE9</b> : Langue des signes :   |
| <b>UE10</b> : Langue des signes :<br>+ <i>Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire</i>   |

**\* Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)  
Latin niveau 2 ou 3 / Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) LV2 débutée en L1  
FLE/FOU

## Semestre 5 : Langue des Signes Française

|  |
|--|
| <b>UE1</b> : Linguistique diachronique : J Vanaeger  |
| <b>UE2</b> : Méthodologie : D Amiot, D Tribout   |
| <b>UE3-4</b> : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants</i> :<br>Pragmatique : G Schaden<br>Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : E Soroli<br>Temporalité : Temps, aspect et modalités : V Mariscal<br>Etudes sur corpus : D Tribout<br>Syntaxe de la phrase complexe : K Paykin |
| <b>UE5</b> : Fondamentales 3 et ouverture : <i>1 cours à prendre liste ou ouverture*</i>   |
| <b>UE6</b> : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard  |
| <b>UE7</b> : Linguistique de la LSF : A Risler   |
| <b>UE8</b> : Didactique du FLE 2 :   |
| <b>UE9</b> : Langue des signes : D Ducasse   |
| <b>UE10</b> : Langue des signes : D ducasse  |

+ *Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire*

**\* Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1) ou FLE/FOU  
Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) et langue débutée en L1

**Semestre 6 : Langue des Signes Française**

**UE1** : Linguistique variation / statistiques : A Balvet

**UE2** : Formalismes linguistiques : D Tribut

**UE3 à 4** : Fondamentales : *2cours à choisir parmi les cours suivants :*

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : D Amiot

Constitution de corpus : A Balvet

**UE5** : Fondamentales 3 et ouverture : *1 cours à prendre liste ou ouverture\**

**UE6** : Langues vivantes : anglais : M Capliez et M Linard

**UE7** : Didactique du FLE 3 :

**UE8** : Sociologie/ Education des sourds 2 :A Risler et S Deschodt

**UE9** : Langue des signes : P Houwenaghel et D Ducasse

**UE10** : Langue des signes : D Ducasse

+ *Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire*

**\* Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) ou FLE/FOU et langue vivante débutée en L1

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La plupart des enseignements de la licence Sciences du Langage sont évalués en Contrôle Continu (CC). L'évaluation des connaissances se fait alors à partir de plusieurs devoirs ou contrôles répartis sur tout le semestre. L'assiduité en cours, et le rendu de tous les travaux demandés est obligatoire. Les étudiants salariés peuvent être dispensés du contrôle continu, à leur demande, à condition d'en faire la demande par écrit auprès du responsable d'année, avant le début des contrôles, en fournissant une **copie de leur contrat de travail (20h/semaine ou plus)**. Dans leur cas, seule la dernière épreuve sera prise en compte. La dernière épreuve de contrôle continu a lieu la dernière semaine du semestre universitaire (voir calendrier).

Quelques cours sont évalués en Contrôle terminal (CT). Il n'y a alors qu'une seule épreuve, qui se déroule sur une semaine spécifique (indiquée dans le calendrier en début de ce guide).

Veillez à vous renseigner sur les modalités de contrôle des connaissances pour les cours pris hors du département, auprès de chaque enseignement.

|   |
|---|
| <b>Modalités de contrôle des connaissances Licence1</b> |
|---|

| SEMESTRE 1                           | Session 1 |                | Session 2 |               |
|--------------------------------------|-----------|----------------|-----------|---------------|
| <b>UE1</b> : Linguistique générale   | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE2</b> : Sémantique 1            | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE3</b> : Syntaxe 1               | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE4</b> : Phonétique/phonologie 1 | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE5</b> : Morphologie 1           | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE9</b> : Anglais                 | CC        | 2 écrits de 2h | E         | 1 écrit de 2h |

| SEMESTRE 2   | Session 1 |                      | Session 2 |               |
|--|-----------|----------------------|-----------|---------------|
| <b>UE1</b> : Linguistique générale                           | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE2</b> : Sémantique 2                                    | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE3</b> : Syntaxe 2                                       | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE4</b> : Phonétique/Phonologie 2                         | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE5</b> : Morphologie 2                                   | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE8</b> : Orthographe et enseignement                     | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE9</b> : Anglais   | CC        | 2 écrits de 2h       | E         | 1 écrit de 2h |
| <b>UE10</b> : Découverte des métiers des sciences du langage | CC        | Dossier et assiduité | E         | 1 écrit de 2h |

**Modalités de contrôle des connaissances**  
**Enseignements fondamentaux L2/L3**

| <b>SEMESTRE 3</b>                             |    | <b>Session1</b>  | <b>Session 2</b>         |
|---|----|--|--------------------------|
| <b>UE1</b> : Théories linguistiques           | CC | 1 devoir maison<br>1 écrit de 2h                       | 1 écrit de 2h            |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée            | CC | 2 écrits de 2 h  | 1 écrit de 2h            |
| Acquisition 1                                 | CC | CR d'articles, exercices en<br>cours<br>1 CC de 2h     | 1 oral de 20<br>min      |
| Pragmatique                                   | CC | 2 écrits de 2h   | 1 écrit de 2h            |
| Langage et évolution                          | CC | 2 écrits de 2 h  | 1 écrit de 2h            |
| Lexicographie                                 | CC | 1 devoir Maison, 1 écrit de 2h                         | 1 oral de 15<br>min      |
| Phonologie contemporaine                      | CC | 1 dossier, 1 écrit de 2h                               | 1 écrit de 2h            |
| Analyse du discours                           | CC | CR d'article et écrit de 2h                            | 1 écrit de 2h            |
| Base sémantique de la<br>catégorisation       | CC | 2 écrits de 2h   | 1 écrit de 2h            |
| <b>SEMESTRE 4</b>                             |    |  |                          |
| <b>UE1</b> : Théories linguistiques 2         | CC | 2 écrits de 2h   | 1 écrit de 2h            |
| <b>UE2</b> : Linguistique comparée 2          | CC | 1 écrit de 3h  | 1 oral de 20<br>min      |
| Acquisition 2 : acquisition<br>langue seconde | CC | Travail en groupe et dossier                           | Complément<br>de dossier |
| Morphologie                                   | CC | 1 dossier, 1 écrit de 2h                               | 1 écrit 2h               |
| Enonciation                                   | CC | 2 écrits de 2 h  | 1 écrit de 2h            |
| Sociolinguistique                             | CC | Dossier et écrit 2h                                    | 1 oral de 20<br>min      |
| Pensée et langage<br>(Language and Thought)   | CC | 1 exposé oral, 1 dossier                               | 1 oral de 20<br>min      |
| Psycholinguistique                            | CC | 1CR d'article, exercices en<br>cours, 1 écrit de 2h    | 1 oral de 20<br>min      |
| <b>SEMESTRE 5</b>                             |    |  |                          |
| <b>UE1</b> : Linguistique diachronique        | CC | 2 écrits de 2 h  | 1 écrit de 2h            |
| <b>UE2</b> : Méthodologie                     | CC | 1 écrit de 2h 1 devoir maison<br>avec prestation orale | 1 oral de 30<br>min      |
| Psycholinguistique                            | CC | 1CR d'article, exercices en<br>cours, 1 écrit de 2h    | 1 oral de 20<br>min      |
| Temporalité : Temps, aspect et                |    | 2 écrits de 2h   | 1 oral de 20             |

|  |    |   |                  |
|--|----|---|------------------|
| modalités  |    |   | min              |
| Etudes sur corpus                                    | CC | DM et écrit de 2h                                   | 1 oral de 30 min |
| Syntaxe de la phrase complexe                        | CC | 1 devoir maison, 1 écrit de 2h                      | 1 écrit 2h       |
| Pragmatique  | CC | 2 écrits de 2h                                      | 1 écrit de 2h    |
| <b>SEMESTRE6</b>                                     |    |   |                  |
| <b>UE1</b> : linguistique et variations statistiques | CC | 1 devoir maison, 1 écrit de 2h                      | 1 oral de 30 min |
| <b>UE2</b> : Formalismes linguistiques               | CC | 2 écrits de 2h                                      | 1 oral de 30 min |
| Lexicographie  | CC | 1 devoir Maison, 1 écrit de 2h                      | 1 oral de 15 min |
| Sémantique du syntagme nominal                       | CC | 2 écrits de 2 h                                     | 1 écrit de 2h    |
| Neurolinguistique                                    | CC | 1 CR d'article, exercices en cours , 1 devoir de 2h | 1 oral de 20 min |
| Constitution de corpus                               | CC | 1 devoir maison, 1 écrit de 2h                      | 1 oral de 15 min |
| Grammaire de construction                            | CC | 2 écrits de 2h                                      | 1 écrit de 2h    |

**Modalités de contrôle des connaissances option FLE**

| <b>SEMESTRE 4</b>              | Session1 |                             | Session2           |
|--------------------------------|----------|-----------------------------|--------------------|
| Didactique du FLE              | CC       | Travail de groupe + dossier | Reprise de dossier |
| Didactique de la prononciation | CC       | 2 écrits de 2h              | 1 écrit de 2h      |
| Linguistique du FLE            | CC       | Travail de groupe + dossier | Reprise de dossier |

| <b>SEMESTRE 5</b>   | Session1    |                   | Session2           |
|---------------------|-------------|-------------------|--------------------|
| Didactique du FLE   | CC          | 1 écrit + dossier | Reprise de dossier |
| Linguistique du FLE | CC          | 2 écrits de 2h    | 1 écrit de 2h      |
| LVN                 | Voir Lansad |                   |                    |

|                     |             |                             |                    |
|---------------------|-------------|-----------------------------|--------------------|
| <b>SEMESTRE 6</b>   | Session1    |                             | Session2           |
| Didactique du FLE   | CC          | Travail de groupe + dossier | Reprise de dossier |
| Linguistique du FLE | CC          | 2 écrits de 2h              | 1 oral de 20 min   |
| LVN                 | Voir Lansad |                             |                    |

**Modalités de contrôle des connaissances option LSF**

| <b>SEMESTRE 3</b>                           | <b>Session 1</b> |  | <b>Session 2</b>      |
|---|------------------|--|-----------------------|
| Sociologie de la surdité                    | CC               | 1 devoir maison<br>1 écrit de 2h                                     | 1 oral                |
| Linguistique de la LSF                      | CC               | Exercices et fiches de lecture<br>1 dossier                          | 1 oral                |
| Langue des signes                           | CC               | Plusieurs Vidéos +<br>Epreuve de compréhension et d'expression orale | 1 oral                |
| Langue des signes                           | CC               | dossier autoformation  | complément de dossier |
| <b>SEMESTRE 4</b>                           | <b>Session 1</b> |  | <b>Session 2</b>      |
| Education : scolarisation de l'enfant sourd | CC               | 1 devoir maison, 1 écrit de 2h                                       | 1 oral                |
| Linguistique de la LSF littérature signée   | CC               | Fiches de lecture et écrit de 2h<br>dossier et exposé                | 1 oral                |
| Langue des signes                           | CC               | Plusieurs Vidéos +<br>Epreuve de compréhension et d'expression orale | 1 oral                |
| Langue des signes                           | CC               | dossier autoformation et devoirs maison                              | complément de dossier |
| <b>SEMESTRE 5</b>                           | <b>Session 1</b> |  | <b>Session 2</b>      |
| Linguistique de la LSF littérature signée   | CC               | 1 devoir maison et un dossier<br>1 écrit/vidéo                       | 1 oral                |
| Didactique du FLE                           | CC               | 1 écrit de 2h  | complément            |

|                         |    |  |                          |
|-------------------------|----|--|--------------------------|
|                         |    | 1 dossier  | de dossier               |
| Langue des signes       | CC | Plusieurs Vidéos +<br>Epreuve de<br>compréhension et<br>d'expression orale | 1 oral                   |
| Langue des signes       | CC | dossier autoformation<br>devoirs maison                                    | complément<br>de dossier |
| <b>SEMESTRE 6</b>       |    | <b>Session 1</b>   | <b>Session 2</b>         |
| Didactique du FLE 3     | CC | Travail de groupe,<br>dossier  | reprise de<br>dossier    |
| Sociologie/ Education 2 | CC | 1 exposé + rapport de<br>stage   | 1 oral                   |
| Langue des signes       | CC | Plusieurs Vidéos +<br>Epreuve de<br>compréhension et<br>d'expression orale | 1 oral                   |
| Langue des signes       | CC | devoirs maison et<br>dossier   | complément<br>de dossier |



**Bibliothèque Humanités**  
**(arts, lettres modernes, philosophie, sciences du langage)**  
<https://bhuma.univ-lille3.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 60 000 monographies, dont 40 000 cataloguées ainsi que plus de 500 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

**Règles de prêt**

| USAGERS                   | Nombre d'ouvrages | Durée de l'emprunt | Renouvellement de l'emprunt (1 fois) |
|---------------------------|-------------------|--------------------|--------------------------------------|
| LICENCE et MASTER         | 10                | 14 jours           | oui                                  |
| DOCTORANTS et ENSEIGNANTS | 15                | 28 jours           | oui                                  |

La bibliothèque met à votre disposition les documents liés à la préparation des concours de l'Agrégation, du CAPES et du Professorat des écoles.

**Ressources électroniques :**

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books , et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête sur plusieurs ressources simultanément. La grande majorité des ressources électroniques est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

**Ouverture et services :**

La BHUMA est ouverte du lundi au jeudi : 9h à 18h30 et le vendredi de 9h à 18h. Elle ouvre ses portes dès le 4 septembre 2017. La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

**La bibliothèque propose :**

3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers.

Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de [valerie.cazin@univ-lille3.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille3.fr) (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

**Animation :**

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats sur des thématiques liées à son fonds documentaire (arts, littérature, philosophie et sciences sociales).

Elle propose un accompagnement des masters par le biais de « Exerce ton mémoire », séance durant laquelle les étudiants exposent leur projet de mémoire de master 1 ou 2, quel que soit son degré d'avancement.

Le programme sera lisible peu après la rentrée universitaire sur : <https://bhuma.univ-lille3.fr/>

**L'équipe :**

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur documentaliste)

Contact : 03 20 41 61 81 [frederic.gendre@univ-lille.fr](mailto:frederic.gendre@univ-lille.fr)

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire)

Contact : 03 20 41 65 42 [valerie.cazin@univ-lille.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille.fr)

**Web et réseaux sociaux :**

<https://bhuma.univ-lille3.fr/>

[https://twitter.com/BHUMA\\_UnivLille](https://twitter.com/BHUMA_UnivLille)

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

## ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### Au niveau de l'Université

C'est le **Relais Handicap**, dont les locaux se situent dans la Maison de l'Etudiant, face à la bibliothèque Centrale, qui est chargé d'accueillir et d'accompagner les étudiants de l'université en situation de handicap, permanent ou temporaire.

Tout(e) étudiant(e) concerné(e) doit donc entrer en contact dès le début de l'année universitaire avec la chargée d'accueil au Relais Handicap, Mme Lefbvre (claudette.lefebvre @univ-lille3.fr, 03 20 41 62 09), afin d'être recensé(e) comme étudiant(e) en situation de handicap. Une visite médicale sera programmée avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap de Lille3 afin de déterminer les dispositions particulières à prendre pour l'assistance aux cours (interprètes, preneurs de note, ascenseur, etc.) et lors des examens (majoration du temps de composition, salle séparée, sujet en braille, assistance d'un secrétaire, utilisation d'un ordinateur, interprète, etc.).

Vous trouverez de plus amples informations sur le Relais Handicap sur le site de l'université : <http://www.univ-lille3.fr/fr/campus/accessibilite/relais-handicap/>

### Au niveau du Département « Sciences du Langage »

L'étudiant(e) doit se signaler indépendamment de son inscription auprès du Relais Handicap, dès le début de l'année universitaire. Cela permettra de prendre, tout au long de l'année et en partenariat avec les différents enseignants concernés, les dispositions nécessaires afin que les étudiants puissent suivre les cours et composer dans les meilleures conditions lors des contrôles continus. Il est donc important de se signaler dès la première semaine de cours auprès de la responsable administrative (Audrey Choquet), ainsi qu'auprès de **l'enseignant référent handicap du département** (Nathalie Gasiglia : nathalie.gasiglia@univ-lille3.fr).

En cas de handicap temporaire survenant en cours d'année suite à un accident ou autre (poignet cassé, surdité passagère par exemple...), contactez le référent handicap le plus rapidement possible.

## NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SALARIES

Sous certaines conditions d'heures (120h sur le semestre ou 240 sur l'année), vous pouvez bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps, d'un échelonnement des études et du régime des examens.

Il faut vous signaler au plus tôt et dans tous les cas avant les examens, au secrétariat mais aussi auprès de votre responsable d'année.

La décision sera prise par la directrice de département et le responsable de la mention, sur présentation de tous les justificatifs nécessaires.

Une note plus complète sur le site du département : (guide des études, régimes des études aménagées) ici

## **NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SOUHAITANT BENEFICIER D'UNE MOBILITE ERASMUS +**

Vous pouvez partir en mobilité Erasmus + à partir de la L2. Il vous est possible de faire une mobilité en licence et une en master. Vous trouverez sur l'onglet international de la page d'accueil de l'université la liste des universités partenaires accueillant des étudiants de sciences du langage. Chaque mobilité peut se faire pour un ou deux semestres de l'année universitaire concernée, mais pour certains parcours (en particulier en master) il ne vous sera pas possible de partir à n'importe quel moment. Des précisions vous seront apportées lors des réunions d'informations organisées en début d'année universitaire. Vous pouvez également prendre contact avec les enseignants coordinateurs RI au niveau du département ou de l'UFR.

Le principe d'une mobilité Erasmus + est le suivant : durant votre mobilité, vous suivez dans l'université partenaire les cours correspondant au programme de votre cursus à Lille 3, puis les notes que vous avez obtenues dans l'université partenaires sont converties et enregistrées pour la validation de votre semestre ou de votre année à Lille 3. Il est donc nécessaire que vous choisissiez dans l'université partenaire des cours se rapprochant au maximum de ceux de votre programme de Lille 3. Veuillez également à vérifier si les cours proposés par l'université partenaire sont donnés dans une langue que vous comprenez bien (la plupart des cours sont bien sûr donnés dans la/les langue(s) du pays, mais on peut également trouver des cours en anglais ou dans une autre langue).

Nous vous conseillons de préparer à l'avance votre mobilité, notamment en approfondissant vos connaissances linguistiques avant le départ. Le Centre de Ressources en Langues propose à ce sujet un très grand nombre de ressources.

Etapes à suivre :

- 1- Prise d'information et préparation du dossier de candidature (durant le premier semestre de l'année précédant votre mobilité)
- 2- Après acceptation de votre dossier, préparation de votre contrat d'études, qui liste les cours que vous suivrez durant votre mobilité. Ce contrat d'études devra être validé par l'enseignant coordinateur RI pour le département.
- 3- Départ en mobilité. Vous aurez la possibilité, durant les premières semaines de votre mobilité, de faire des modifications sur le contrat d'études (en cas de problèmes d'emploi du temps, de cours plus appropriés trouvés une fois arrivé sur place, etc.).
- 4- Fin de la mobilité. Envoi de vos notes par l'université partenaire, conversion et enregistrement des notes par Lille 3.

Coordnatrice Relations Internationales pour le Département et chargée de mission pour l'UFR Humanités :  
Katia Paykin : [katia.paykin-arroues@univ-lille3.fr](mailto:katia.paykin-arroues@univ-lille3.fr)

## Les règles de progression des Étudiant-e-s de LICENCE

**La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :**

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursums licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
  - si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
  - si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursums licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**

- l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
- l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
- l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
- La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
  - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
  - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
  - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

**Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle** (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

|              | SEMESTRE IMPAIR<br>(SI) |           | SEMESTRE PAIR<br>(SP) |           | ANNEE                           |                                 |
|--------------|-------------------------|-----------|-----------------------|-----------|---------------------------------|---------------------------------|
|              | Session 1               | Session 2 | Session 1             | Session 2 | Résultats                       |                                 |
|              | (SI s1)                 | (SI s2)   | (SP s1)               | (SP s2)   | Jury annuel 1<br>(post Sess. 1) | Jury annuel 2<br>(post sess. 2) |
| <b>Cas 1</b> | ADM                     | -         | ADM                   | -         | ADM                             |                                 |

|              |     |                |     |           |  |  |
|--------------|-----|----------------|-----|-----------|--|--|
| <b>Cas 2</b> | ADM | -              | AJ  | ADM ou AJ | ADM si résultats :<br>(SI s1 + SP s1) / 2 ><br>ou = 10 | ADM si résultats :<br>(SI s1 + SP s2) / 2<br>> ou = 10 |
| <b>Cas 3</b> | AJ  | -<br>ADM ou AJ | ADM |           | ADM si résultats :<br>(SI s1 + SP s1) / 2 ><br>ou = 10 | ADM si résultats :<br>(SI s2 + SP s1) / 2<br>> ou = 10 |
| <b>Cas 4</b> | AJ  | ADM ou AJ      | AJ  | ADM ou AJ | AJ   | ADM si résultats :<br>(SI s2 + SP s2) / 2<br>> ou = 10 |

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

Dans le cursus licence, sera autorisé-e à s'inscrire **en chevauchement** sur l'année suivante (**AJAC**) :

- l'étudiant-e qui a été **déclaré-e admis-e à l'un des semestres** (sous réserve d'avoir validé la L1 pour les étudiants de L2, condition à vérifier par le jury) ;
- l'étudiant-e qui, sans être admis-e à l'un des semestres, **a obtenu la validation de 48 crédits (L1) ou de 45 crédits (L2 et sous réserve d'avoir validé L1, condition à vérifier par le jury).**

**Il s'ensuit que le jury de L1 doit être réuni avant le jury de L2 et le jury de L3 après celui de L2.**

- JURYS DE DIPLOME

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
  - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
  - au titre de la deuxième session :
    - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
    - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ouvrez l'application Scolarité Etudiant, puis cliquez sur la ligne Consulter vos notes et résultats. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées

Tout connaître sur les examens et les règles de délivrance des diplômes en consultant le site de l'université <https://www.univ-lille3.fr/etudiant/examens/>

## CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1

### QU'EST-CE QUE LE C2I NIVEAU 1 ?

Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) est une certification nationale qui atteste et valorise vos compétences informatiques et comporte 5 domaines. En continuité avec le B2i des études secondaires, il se prépare au cours de la licence, mais il est également accessible aux étudiants de master et de doctorat.

Le C2i niveau 1 apporte aux étudiants les compétences qui leur sont utiles tout au long de leur parcours universitaire. Et c'est bien entendu un élément supplémentaire sur le CV, apprécié des recruteurs.

Le C2i niveau 1 est aussi une première étape dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

**Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs** : une utilisation optimale d'un ordinateur personnel (environnement, sécurisation des données...), une maîtrise des outils bureautiques, une utilisation efficace des services d'Internet et de recherche documentaire, une mise en pratique du travail collaboratif à distance (plate-forme, wiki, blog...), une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

La certification C2i niveau 1 est fortement recommandée pour s'inscrire aux formations préparant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. **La préparation à la certification peut être effectuée en s'inscrivant à l'unité d'enseignement « UE10- Préparation au C2i niveau 1 »** (ou similaire), proposée dans la plupart des cursus à partir du S2 jusqu'au S6.

**c2i.contact@univ-lille3.fr** ou reportez-vous sur le site de l'université Lille 3 à la rubrique « C2i ».

## POLE LANSAD

Le pôle LANSAD, intégré à l'UFR de langues LLCE, coordonne la formation en Langues pour les Spécialistes des Autres Disciplines, proposée en UE9.

En anglais et en espagnol, vous intégrerez un groupe spécifique à votre UFR. Pour toutes les autres langues offertes à Lille 3, les groupes seront proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

A partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique). La passation de la certification CLES est encouragée (cf. rubrique CLES) ainsi que le recours au Centre de Ressources en Langues (CRL) pour soutenir la formation en langues.

Pour tout renseignement, contactez : [ufr-llce.lansad@univ-lille3.fr](mailto:ufr-llce.lansad@univ-lille3.fr).

## LE CLES

Le CLES, une certification nationale qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues, est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, à plusieurs niveaux :

- CLES B1 : correspond au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – Utilisateur indépendant, peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : niveau B2 du CECRL Utilisateur indépendant, peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 : niveau C1 du CECRL. Utilisateur expérimenté, peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle

La préparation aux épreuves du CLES peut se faire en autoformation complète ou tutorée à partir de modules de formation spécifiques, accessibles sur le site du Centre de Ressources en Langues (CRL). Préalablement à votre inscription, il est recommandé d'effectuer une évaluation de votre niveau au moyen d'un test de positionnement disponible au CRL. Les épreuves du CLES évaluent quatre compétences : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite, production orale ou interaction orale. L'obtention du CLES suppose la validation de chaque compétence.

Pour plus d'informations, contactez : [cles.contact@univ-lille3.fr](mailto:cles.contact@univ-lille3.fr) ou reportez-vous sur le site Lille 3 et sur le site CLES national (<http://www.certification-cles.fr/>)

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) fusionnent le 1er janvier 2018.

Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous seront amenées à être modifiées. Consultez le site internet [www.univ-lille.fr](http://www.univ-lille.fr) à partir du 1er janvier 2018.

Ligne générale Lille 3 : 03.20.41.60.00 | Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

### MAISON DE L'ÉTUDIANT

|  |  |
|--|--|
| <p><b>SCOLARITÉ   DAEVU</b></p> <p><b>Accueil général étudiant</b><br/>03.20.41.62.10</p> <p><b>Service des Inscriptions</b><br/>03.20.41.60.35   <a href="mailto:scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr">scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Service des diplômes</b><br/>03.20.41.62.38</p> <p><b>Bureau de la Vie Étudiante</b><br/>03.20.41.70.96   <a href="mailto:daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr">daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Relais Handicap</b><br/>03.20.41.62.09   <a href="mailto:relais.handicap@univ-lille3.fr">relais.handicap@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>SANTÉ   Centre de santé de l'étudiant</b><br/>03.20.19.02.70</p> | <p><b>Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b><br/>03.20.41.62.46   <a href="mailto:suaio@univ-lille3.fr">suaio@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b><br/>03.20.41.63.43   <a href="mailto:Hbaip@univ-lille3.fr">Hbaip@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>INTERNATIONAL</b><br/><b>Service des Relations Internationales</b><br/><i>Étudiants arrivants</i> : 03 20 41 66 67 / 63 92<br/><a href="mailto:incoming@univ-lille3.fr">incoming@univ-lille3.fr</a><br/><i>Étudiants partants</i> : 03 20 41 63 91 / 63 41<br/><a href="mailto:erasmus@univ-lille3.fr">erasmus@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b><br/>03.20.41.63.83   <a href="mailto:defi@univ-lille3.fr">defi@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b><br/>03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:Hbaei@univ-lille3.fr">Hbaei@univ-lille3.fr</a></p> |
| <b>BÂTIMENT F</b>  | <b>BÂTIMENT A</b> (Entrée face parking Kino)   |
| <p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b><br/><b>École doctorale Régionale SHS</b><br/>03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-unln.fr">sec-edshs@pres-unln.fr</a></p>   | <p><b>FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</b><br/><b>Service de Validation des Acquis et de l'expérience professionnelle (SUVAC)</b><br/>03.20.41.66.47   <a href="mailto:suvac@univ-lille3.fr">suvac@univ-lille3.fr</a><br/><b>Service de Formation Continue et d'Éducation Permanente (FCEP)</b><br/>03.20.41.72.72   <a href="mailto:fcep@univ-lille3.fr">fcep@univ-lille3.fr</a><br/><b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b><br/>03.20.41.62.28   <a href="mailto:Hsead@univ-lille3.fr">Hsead@univ-lille3.fr</a></p>  |
| <b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b>  |  |
| <p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b><br/>03.20.41.70.00   <a href="mailto:scd.accueil@univ-lille3.fr">scd.accueil@univ-lille3.fr</a></p>  |  |
| <b>HALL BÂTIMENT A</b>   |  |
| <p><b>Action Culture</b><br/>03.20.41.60.25<br/><a href="mailto:action-culture@univ-lille3.fr">action-culture@univ-lille3.fr</a></p>   | <p><b>SUAPS (sports)</b><br/>03.20.41.62.69<br/><a href="mailto:suaps@univ-lille3.fr">suaps@univ-lille3.fr</a></p>   |

## PRÉVENTION DU HARCELEMENT SEXUEL

L'université, lieu de formation et de recherche, se doit de respecter et de faire respecter les droits de ses personnels et de ses usagers et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun-e.

La création de la Cevihs marque l'engagement de l'université dans la promotion d'un environnement exempt de discrimination et de violence, et réaffirme les principes d'égalité auxquels l'université est attachée.

La « Cellule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS), prévention des comportements abusifs » a été créée à l'université, en application des recommandations de la note ministérielle du 21 octobre 2005.

### **Une représentation de la diversité de la communauté universitaire**

La CEVIHS est composée de 15 à 20 membres représentatifs de la diversité de la communauté universitaire, nommés par le président de l'université sur proposition de la chargée de mission pour un mandat de deux ans (un an pour les étudiants) renouvelable. La cellule peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter. La coordination des travaux de la CEVIHS qui peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter, est assurée par le ou la responsable de la cellule.

### **Des missions de prévention et d'accompagnement**

La CEVIHS n'est pas une instance disciplinaire. A ce titre, elle n'instruit pas les dossiers « à charge » ou « à décharge » mais informe et conseille la victime déclarée de harcèlement sexuel dans ses démarches personnelles de prise en charge adaptée et/ou de poursuites à l'encontre de l'auteur présumé des faits.

### **Son rôle est :**

- de diffuser les informations relatives au harcèlement sexuel, notamment sur les droits, démarches et recours, par tous moyens à sa disposition ;
- d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des membres de la communauté universitaire, victimes ou témoins d'actes de harcèlement sexuel ;
- d'agir de manière à dissuader l'apparition ou la persistance des comportements abusifs ;
- de faire toutes propositions au conseil d'administration de l'université ayant rapport à la prévention des comportements abusifs entrant dans son champ de compétences.

### **Une garantie de confidentialité et d'objectivité**

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, les membres de la cellule se sont engagés à respecter les règles déontologiques de la charte qu'ils ont signée, et à suivre une formation.

Nathalie Coulon  
*Coordinatrice de la Cevihs*

Pour un conseil, une information, une demande d'aide,  
cevihs@univ-lille3.fr  
www.univ-lille3.fr/fr/cellule-harcèlement-sexuel